

## PROCES-VERBAL

### CONSEIL MUNICIPAL DU 18 Mai 2026

L'an deux mille vingt-six le **18 Mai**, le Conseil Municipal de la commune de VOUTEZAC, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie au lieu habituel de ses délibérations, sous la présidence de Jean-Claude REYNAUD, Maire. La convocation a été établie et affichée le 11 Mai 2026.

---

**PRESENTS** : Mesdames et Messieurs **Jean-Claude REYNAUD, Maire (Président de séance)**, Julie DALMON, Denis BARON, Loïc JARRIGE, Sophie CROUZEVIALLÉ, Marie-Christine DERAEDT, Raymond BOUTOT, Marielle ROULET, Véronique DAGOT, Véronique MAYO, Frédéric GERAUDIE

**EXCUSÉS** :

**ABSENTS** :

**PROCURATION** :

Elodie NOPPE donne procuration à Raymond BOUTOT

Didier VERARDO donne procuration à Denis BARON

Arnaud VOIJOUR donne procuration à Julie DALMON

Maël BARBE donne procuration à Jean-Claude REYNAUD

**Nombre de membres en exercice** : 15      **Nombre de votants** : 15

**Secrétaire de séance** : Denis BARON

---

Approbation du dernier Conseil municipal

Délibérations

#### **1- Approbation du Plan Local d'Urbanisme**

Il est présenté au conseil municipal l'ensemble des modifications qui ont été demandées par les personnes publiques associées ainsi que les requêtes formulées par l'enquête publique.

Considérant que le PLU, tel qu'il est présenté au conseil municipal est prêt à être approuvé, conformément aux articles susvisés du code de l'urbanisme.

*Unanimité*

#### **2- Instauration du Droit de Prémption Urbain**

Monsieur le Maire précise que l'adoption du PLU nécessite l'instauration du droit de préemption urbain sur le territoire de la commune de Voutezac ; qu'il faudrait instaurer un droit de préemption simple, sur les zones urbaines et à urbaniser du PLU permettant de mener à bien la politique foncière.

Après en avoir délibéré ;

Le conseil municipal

Décide d'instituer un droit de préemption urbain sur l'intégralité des zones urbaines et à urbaniser du Plan Local d'Urbanisme, suivant le périmètre annexé à la délibération et mis à disposition en mairie et sur le site internet dans les prochains jours.

*Unanimité*

### **3- Désignation des représentants au sein des commissions de la CABB : Commissions communautaires thématiques et Commission Locale Chargée d'évaluer les transferts de charges**

Il est désigné autant de délégués suppléants que de titulaires.

- **Développement économique,**
  - M. Jean-Claude REYNAUD comme délégué titulaire,
  - Mme Sophie CROUZEVIALLE comme déléguée suppléante,
  
- **Cohésion sociale,**
  - Mme Sophie CROUZEVIALLE comme déléguée titulaire,
  - Mme Marielle ROULET comme déléguée suppléante,
  
- **Développement Durable,**
  - M Loïc JARRIGE comme délégué titulaire,
  - Mme Julie DALMON comme déléguée suppléante,
  
- **Aménagement du territoire,**
  - Mme Julie DALMON comme déléguée titulaire,
  - M Loïc JARRIGE comme délégué suppléant,
  
- **Développement touristique,**
  - M Frédéric GERAUDIE comme délégué titulaire,
  - Mme Marie-Christine DERAEDT comme déléguée suppléante,
  
- **Ressources**
  - M Jean-Claude REYNAUD comme délégué titulaire,
  - Mme Véronique DAGOT comme déléguée suppléante,

- de procéder à la désignation des délégués pour siéger au sein de la CLECT :

- M Jean-Claude REYNAUD comme délégué titulaire, et Mme Véronique DAGOT comme déléguée suppléante,

### **4- Proposition de devis pour les plans des deux cimetières**

Monsieur le Maire donne des nouvelles concernant les travaux du cimetière ainsi que la reprise des concessions abandonnées.

Afin de mettre à jour les plans qui sont en mairie avec l'ensemble des éléments pour chaque concession, la société Elabor qui a eu le marché des reprises de concessions a envoyé un devis pour les deux cimetières. Cet outil permettrait de répertorier l'ensemble des informations pour chaque concession, d'avoir un plan correct et mis à jour.

Le montant s'élève à 5 036,90€ soit 6 044.28€

*Unanimité*

### **5- Demande de participation pour l'achat de nouveaux manuels scolaires**

Délibération ajournée : Aucun devis n'a pu être présenté

## Questions diverses

- Monsieur le Maire a participé à une réunion avec la gendarmerie : il s'avère que la commune de Voutezac a subi 10 cambriolages sur 2025. C'est un chiffre très élevé. A noter que les gendarmes ont fait un contrôle de vitesse à Ceyrat à but préventif : la voiture qui a roulé le plus vite est passée à 62km/h. Nombreux étaient les véhicules qui circulaient aux alentours de 50km/h

### Ecole :

- Bilan de l'observatoire sur l'avenir des écoles : une baisse très sensible du nombre d'enfants amène l'état à repenser l'école : moins nombreuses, plus d'enseignants seuls, regroupement de communes...

- Chaque classe et la cantine seront équipées de 2 ventilateurs en période chaude. Ils ont été achetés au printemps

- Analyse du radon : les résultats sont satisfaisants

- Une bonne nouvelle pour la rentrée 2026-2027 : il n'y aura pas de fermeture de classe

- Marielle Roulet informe le conseil qu'elle a acheté des petites gourdes aux enfants dans le cadre de la démarche Ma cantine Anti Gaspi. Elles seront distribuées aux enfants en fin d'année scolaire.

### Culture-Tourisme

- Frédéric Géraudie explique que la commune de Voutezac va accueillir les balades secrètes organisées par le département de la Corrèze. Le circuit part du Saillant et aura lieu le 20/08 de 9H à 12H. Une autorisation de passage a été accordée par la commune d'Allasac car le tour passe au saillant vieux.

- Pays d'Art et d'Histoire : Le syndicat cherche des communes intéressées par les animations « Les Allumés ». Voutezac ne souhaite pas l'organiser.

### Voirie

- Monsieur Baron donne la liste des routes qui ont été retenues pour le programme 2026. Le cabinet Dejante doit faire passer l'estimatif définitif. Une délibération sera prise lors d'un prochain conseil.

### Bulletin municipal

Loïc Jarrige dit que la réunion pour préparer le bulletin s'est bien passée. En termes d'organisation, la commission se réunira tous les deux mois pour faire le point et ne pas avoir une surcharge de travail en fin d'année. Les articles se font au fil de l'eau.

### Jardins d'octobre rose :

Dans le cadre d'un partenariat entre l'ADM19, le comité corrézien de la Ligue contre le cancer et le Campus végétal du Pays de Brive, une nouvelle action de sensibilisation autour d'Octobre Rose pourrait être mise en place ;

Cette initiative consiste en la création de massifs fleuris aux couleurs d'Octobre Rose, réalisés par les élèves du Campus végétal du Pays de Brive, au sein de communes partenaires.

Monsieur le Maire demande à Marielle Roulet et Sophie Crouzevialle si elles sont intéressées ? effectivement cela serait bien d'engager cette démarche, le lycée étant implanté sur Voutezac.

Téléthon : un mail est parvenu en mairie ; en 2025, 2185€ ont été récoltés sur Voutezac (dons, achat de fleurs, subvention communal...)

Devis : il serait nécessaire d'acheter 50 barrières avec une remorque car cela manque lors des manifestations. Deux devis ont été envoyés : La société ALEC propose un devis à 5 867,85€ HT et ALTRAD à 3900€ HT (à noter que leurs barrières ont été utilisées pour le Tour de France donc de seconde main). La proposition de Altrad est retenue.

Monsieur le Maire signale que le Berlingo de la commune ne passe plus au contrôle technique : il doit être remplacé. Plusieurs devis ont été demandés. L'achat d'une voiture électrique a été envisagé mais trop coûteux, et il n'en existe pas d'occasion. Le choix, après concertation avec Christophe, s'est porté sur un Renault Kangoo qui correspond aux besoins et dont le prix s'élève à 13 575,63€ HT soit 16 200€ TTC.

Monsieur le Maire signale que le prochain conseil municipal aura lieu le 05 juin 2026 à 19H. L'ordre du jour portera sur la désignation des délégués titulaires et suppléants concernant les élections sénatoriales qui auront lieu fin septembre. Cette date est obligatoire et ne peut être anticipée

Le Maire



Jean-Claude REYNAUD

Le Secrétaire

Denis BARON